

MARSILLY actu

L'Edito du Maire

Dans ce numéro :

Les mots de l'Opposition	2
Sensibilisés au patrimoine communal	2
Le Forum des Associations et l'Accueil des nouveaux arrivants	2
Le repas des Aînés	3
Le casque m'a sauvé la vie	3
Le coin des Associations	4
Les Arts de l'Estran	4
La Clé des Chants	4

Chères Marselloises, Chers Marsellois,

Un bulletin d'informations municipales retouché. Le confinement a montré qu'un bulletin communal ouvert à ceux qui ont des choses à faire partager avait son utilité.

Place donc au « Marsilly actu ». Il se veut simple et réactif. Capable d'accueillir ou de corriger des articles et des réflexions de dernière minute. Il doit donc être réalisé sur place à la mairie à la façon de « La gazette des confinés ». La forme y perdra ce que la souplesse y gagnera.

Un espace sera réservé à l'opposition mais les colonnes vous sont aussi ouvertes à vous et aux associations en fonction de l'actualité.

Malgré l'époque qui nous fait vivre sous contrainte, sans véritable rassemblement, ni 14 juillet, ni fête, l'été nous a permis de nous retrouver. L'été fut calme, le dispositif de rencontre des noctambules, parfois trop jeunes, a été déployé, les chantiers des jeunes marsellois ont embelli la côte et la rentrée scolaire s'est déroulée sereinement.

La scolarité des enfants est et sera la préoccupation majeure en attendant qu'un vaccin ou un auto vaccin nous mette à l'abri de tout risque de confinement localisé.

Pour l'heure les sujets du moment sont l'achèvement de la rue du Port, le lotissement des Embruns où il faut stimuler les acteurs, les plantations à venir, la réfection du terrain de rugby, la base nautique, l'essai du contournement de Marsilly par les convois exceptionnels, les accès des bâtiments publics aux personnes handicapées.

Le conseil départemental a été sollicité pour la réfection de la rue de l'église mais il est soumis à de fortes contraintes budgétaires après la crise sanitaire.

Bref c'est la rentrée pour tout le monde et nous vous souhaitons beaucoup d'entrain et de bonne humeur.

Le Maire,
Hervé PINEAU

MEMO

Ouverture de la Mairie :

lundi, mardi et jeudi : 9h00 à 17h30
Mercredi : 9h00 à 12h00 - 14h00 à 17h30
Vendredi : 9h00 à 17h00

Permanence des élus :

Hervé PINEAU, Maire : sur RDV

Jacques GLENEAUD
(urbanisme, bâtiments, VRD, environnement) : mardi de 9h à 12h

Daniel MARCONNET
(communication, associations, animations) : vendredi de 11h à 12h30

Laureyne VIAUD-TANQUART
(vie des écoles) : sur rdv

Frédéric TRAN
(politique de la ville, sécurité, jeunesse et sport) : sur rdv

Ouverture de l'Agence Postale Communale :

Mardi à samedi : 9h00 à 12h00
Mercredi après-midi : 15h à 18h00

Site internet et appli :

www.marsilly.fr
l'liwapp (code marsilly)
FB : mairie de MARSILLY

Directeur de Publication :

Hervé PINEAU

Comité de rédaction :

Elus et associations

Crédits photos :

Service Municipal et associations

Impression et tirage :

service municipal - 1 500 exemplaires

L'accueil du public sourd ou malentendant

Le Marsilly Mag n° 34 vous en parlait déjà !!

Débutée en décembre 2018, la formation d'un agent communal en Langue des Signes Française (LSF) s'est achevée en février dernier avec la validation du niveau A2 dit « usuel », avant de poursuivre vers des seuils plus avancés!

Pour faciliter la communication avec les personnes sourdes ou malentendantes lors de déplacement en mairie, Emmanuelle propose un service permettant de s'exprimer en langue des signes et ainsi d'échanger en toute liberté avec elle.

Les démarches administratives seront facilitées en limitant le nombre d'interlocuteurs et favorisera l'accès au service public rendu obligatoire par la loi de 2015.


Langue des Signes Française





Prochaine réunion
du Conseil Municipal

Le 22 octobre à 18h30
Salle du Conseil
en Mairie

Retrouvez le compte rendu
sur le site www.marsilly.fr

Les mots de l'opposition

Heureux de vous retrouver sur Marsilly actu, titre qui pour rappel avait été arrêté par le Maire à son arrivée, avant d'orchestrer la disparition du « Petit Marsellois » par l'arrêt des subventions de la commune.

Notre participation aux diverses commissions est positive et nous sommes satisfaits d'y retrouver certains thèmes défendus lors de notre campagne. Nous nous interrogeons cependant sur les décisions qui ressortiront de ces travaux, constatant simplement que les mêmes projets reviennent au budget année après année sans jamais avoir été exécutés, malgré un excédent budgétaire d'environ 50% des impôts prélevés. D'où notre abstention lors du vote du budget que nous avons qualifié d'insincère lors du dernier Conseil Municipal.

Nous avons essayé un refus faiblement argumenté quant au maintien d'une classe supplémentaire à l'école qui aurait allégé la pression sur les équipes enseignantes en ces temps de pandémie. Enfin nous constatons qu'aucun cap n'est fixé concernant la transition écologique dans la commune alors qu'il s'agit d'une priorité de la CDA et de la région.

Nous vous souhaitons une très bonne rentrée en attendant d'échanger avec ceux qui le souhaitent. N'hésitez pas à contacter notre groupe Marsilly 2020 :

Tél : (Philippe Chanabaud) 06 33 44 17 09 -
Suivez-nous sur facebook.com/Marsilly2020

Sensibilisés au patrimoine communal !

Pour la 3ème année consécutive, la commune de Marsilly a mis en place le dispositif « Contrat chantier jeunes ».

Le chantier est un moment privilégié de citoyenneté active, les jeunes réalisent des actions concrètes au service de l'intérêt général, c'est aussi l'opportunité d'acquérir, pour certains d'entre eux, une première expérience professionnelle.

L'encadrement du groupe a été assuré par MARION BERTHAUD, animatrice de l'Association de Familles Rurales.

Cette année, sur la thématique « PROTECTION DES OCEANS », les jeunes ont construit deux bacs à marée destinés à récupérer les déchets marins. Ces bacs colorés sont déjà en service depuis le 7 août dernier, date de l'opération de nettoyage de l'ESTRAN au Port de la Pelle.

Ils ont également réalisé, pendant ces deux semaines des marquages au sol dans la commune dans le cadre de la politique de la ville et des actions de prévention de la sécurité routière.

Le chantier jeunes sera reconduit pour l'édition 2021 !!!



Le Forum des Associations et l'accueil des nouveaux arrivants



Samedi 5 septembre, toutes les conditions étaient réunies pour faire de cette journée associative une réussite particulière : 21 associations présentes, la verdure du parc Simenon, une météo encore estivale, un public nombreux.

Une animation musicale d'un trio très Jazzy et les habituels jeux pour les enfants accompagnaient le tout !

Un moment convivial autour du verre de l'amitié a clôturé cette belle journée.

Rendez-vous a été pris pour l'année prochaine : des suggestions d'animation ont d'ores et déjà été faites par certains responsables d'association.

En parallèle, M. le Maire a accueilli les nouveaux résidents de Marsilly et a remis le diplôme de reconnaissance de la commune aux bénévoles qui ont activement participé à toutes les actions réalisées pendant la période de confinement : déchets verts, bibliothèque à domicile, désherbage d'espaces communaux, visite de personnes isolées, etc.

Le repas des Aînés

Chaque année au mois de novembre, le CCAS organise un repas qui s'adresse aux Marseillais âgés de 72 ans et plus. Totalement gratuit pour les convives, ce repas constitue un moment de partage et de convivialité important pour les aînés marseillais.

Au regard de la situation sanitaire actuelle et afin d'éviter le regroupement dans un espace clos d'un grand nombre de personnes potentiellement fragiles, le CCAS a décidé d'annuler l'édition 2020, et d'opter pour une solution alternative destinée à compenser la suppression exceptionnelle de cette manifestation : des « paniers gourmands » seront proposés à tous les foyers marseillais concernés et portés à leurs domiciles, début décembre, après inscription auprès des services de la Mairie.

Nous invitons les personnes intéressées à se manifester **au plus tard pour la fin octobre** soit à l'aide du coupon-réponse ci-dessous, soit en téléphonant à la Mairie (05.46.01.30.10) ou encore en envoyant un message à l'adresse : mairie@marsilly.fr.



COUPON REPONSE

(à retourner au secrétariat de la Mairie le 31 octobre au plus tard)

M. et/ou Mme _____

Domicilié (e-s) _____

Téléphone : _____

Souhaite (nt) bénéficiaire du panier gourmand offert par le CCAS de la commune de MARSILLY.

Signature



Le casque m'a sauvé la vie ...

Aussi, je souhaite vous faire partager ce qui suit :

Quand, bien même, il n'empêche pas tout, pensons-y !
Il peut, aussi, sauver votre vie !

Nous apprécions les promenades à vélo, nous aimons la vie.
Nous sommes bienveillants pour nos familles et aussi pour nos ami(e)s
En toutes circonstances, comme un instinct de survie,
Protégeons-nous, portons un casque ! Promis ?

Une chute à vélo n'est jamais banale
Et peut, quelquefois, être fatale ...
Ayons le bon réflexe, soyons prudents,
Pensons à porter un casque, par tous temps !

Blessures profondes ou superficielles
Ce n'est, hélas, pas forcément exceptionnel,
Traumatismes qu'il faut soigner, endurer, supporter ...
Et qui auraient pu, le plus souvent, être évités ...

Alors si vous ne portez pas de casque, c'est décidé, entrez dans l'action !
Lorsque vous circulez à vélo, le casque sera votre meilleure protection !
Ne l'oubliez pas, car il sera, de façon permanente, " bienveillant " !
Il vous protégera, dans chacun de vos déplacements !



N'oubliez pas, votre vie, nos vies, n'ont pas de prix ...
Marianne, Marseilloise depuis juillet 2015

Le coin des Associations

Dès le début de l'été, les membres de la Commission municipale chargée de la vie associative, ainsi qu'un certain nombre de nouveaux élus, ont été à la rencontre des Responsables des Associations marseilloises : moment d'échanges fructueux et d'expression des attentes réciproques.

L'occasion a été donnée de présenter et d'expliquer la politique qu'entend mener la nouvelle municipalité vis à vis des Associations considérées comme des partenaires à part entière :

- Les Associations constituent un maillon essentiel du dynamisme social, culturel, ludique et sportif de la commune. Le tissu associatif en s'adressant à toutes les générations et à toutes les catégories sociales favorise les échanges, la communication et la mise en commun des énergies au service des résidents de la commune.
- Il est donc important pour la commune de fiabiliser et de pérenniser la « collaboration » avec les Associations en les soutenant par la mise à disposition de moyens et matériels d'une part, mais également en assurant leur sécurité financière en contribuant au financement de leurs activités.
- En retour, les Associations doivent pouvoir s'engager sur un socle d'actions au service des Marseillois, et proposer le développement de nouveaux projets.
- Concernant les subventions, celles-ci constituent une aide de la collectivité avec priorité donnée à l'investissement et à des projets s'intégrant dans l'animation communale.

A cette occasion, les Associations ont été invitées à faire part de leurs besoins en matière d'occupation des salles municipales afin d'anticiper la rentrée de la saison 2020-2021.

Il leur a également été demandé de proposer d'ores et déjà pour la prochaine saisons les actions qu'elles souhaiteraient initier et organiser.

« LES ARTS DE L'ESTRAN »

Jeune association marseilloise définie par la loi de 1901, elle a pour objectif d'établir un lien entre les artistes-amateurs de Marsilly et des alentours au travers d'ateliers de dessin, de peinture, de poterie/modelage et de travaux de couture.

Les adhérents se retrouvent dans leurs activités tout au long de l'année scolaire à salle de L'atelier située 16 rue de l'Ancienne Poste à Marsilly.

Des stages peuvent être aussi organisés en extérieur. La cotisation annuelle est de 25€.



Toutes les techniques d'Arts Plastiques sont abordées dans les différentes sessions dont certaines sont encadrées par des intervenants techniques hautement qualifiés.

La section couture, unique, à Marsilly permet de confronter ses adhérents à des techniques également complexes.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez nous joindre par téléphone au 06.45.60.04.35 ou par Mail : lesartsdelestranmarsilly@gmail.com

JE CHANTE... J'EN SUIS FORT AISE !!!

Le chant met en harmonie le physique et le mental. Un sport à pratiquer sans modération.

Venez nous rejoindre à la chorale de « LA CLÉ DES CHANTS » de Marsilly, tous les mercredis de 17h30 à 20h salle SIMENON en face L'Eglise.
Contact : 06.09.72.64.94.

Avec notre Chef de chœur Brigitte DELZENNE
Tél: 06.60.56.38.94. Mail. Brigitte.delzenne@wanadoo.fr
Site vivevoix.art.

Elle donne des cours de chants individuels tous niveaux, tous répertoires. Atelier du chanteur, polyphonique de musique sacrée, musique actuelle, pop, variété, jazz.

Tous cela bien sûr dans le respect des gestes barrière.



AGENDA LOCAL

18 octobre Rando «  ROSE  » Les Gazelles de la Baie en partenariat avec la Municipalité. départ 10h00, salle SIMENON

29 octobre HALLOWEEN co-organisé par APEM / CAM / AFR / COTE à COAST. fin d'après-midi, place des Carrelets

6 novembre « Que du bonheur (avec vos capteurs) » - spectacle de magie interactif. 20h00, salle de La Tonnelle